

Les Angles

Breches

FEUILLE

SANCENAY

Saint Révérien

INFORMATIONS
COMMUNALES

DECEMBRE 2005

N°07



Bonne Année

2006

Editorial du Maire

Encore une année qui s'achève !
Une autre, impatiente, attend prête à lui succéder.

Que le temps passe vite.

Aussi, personnellement avons nous pu réaliser tous nos projets ? Certainement pas. Eh bien il en est de même pour la commune. Faute de temps oui, mais surtout faute de moyens financiers.

Chers concitoyens, je comprends que vous vous étonniez parfois que vos revendications ne soient pas toujours traitées avec la rapidité souhaitée, mais sachez bien que le retard est souvent indépendant de notre volonté. Les lenteurs administratives, auxquelles s'ajoutent les délais de réalisation de certains travaux, sont souvent les causes principales.

Il faut savoir que les travaux d'investissement susceptibles de bénéficier de subventions ne peuvent pas commencer avant la notification de leur accord. (*La pose du filet pare ballon et de la main courante sur le stade en apporte bien la preuve*).

Cette année, de gros travaux n'ont pu être engagés, faute de financement. L'année dernière je vous promettais de contenir au mieux la hausse des impôts. Ce fut fait. Malheureusement et dans un proche avenir, il faudra bien envisager une progression plus importante si nous ne voulons pas faire de l'immobilisme.

Les charges augmentent tous les ans et l'état se désengage de plus en plus. Par contre j'espère que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, en hausse cette année, se stabilisera l'année prochaine. A ce sujet, je vous encourage à continuer de bien trier. De bons résultats sont obtenus. C'est bien, merci.

En ce qui concerne l'assainissement (*pour lequel beaucoup se posent des questions*) dont la compétence dépend de la Communauté de Communes du Val du Beuvron (CCVB), le zonage en sera bientôt à sa phase finale. Sans doute devons nous opter pour un assainissement collectif pour le bourg et des installations autonomes pour les écarts. A ce sujet, un service, le **S.P.A.N.C.** (*Service Protection des Assainissements Non Collectifs*) sera sans doute instauré au cours de l'année qui s'annonce et sera chargé de la surveillance, tous les quatre ans, de l'installation. Obligation qui découle de la loi sur l'eau de 1992. Suite à quoi une redevance sera réclamée aux bénéficiaires du service par la CCVB.

Je peux vous assurer que cette nouvelle charge ne dépend ni de la CCVB, ni de notre municipalité, mais uniquement des lois qui découlent des règlements européens.

Là aussi je vous invite à ne pas gaspiller d'eau.

Je comprends que certains se découragent parfois à se soumettre aux contraintes qui se multiplient les unes après les autres, mais soyons en conscients notre environnement a besoin de plus en plus d'attention et de protection. **Aussi, pour l'avenir de nos enfants agissons avec bon sens.**

Même si c'est une lourde charge pour notre commune, conservons et protégeons également le patrimoine qui nous fut confié par nos aïeux. Ne serait-ce que par reconnaissance et respect.

Tachons également de conserver notre patrimoine culturel et associatif. Le Comité des Fêtes, s'est un peu mis en sommeil cette année. Il se trouve quelque peu démotivé par notre manque de participation – ou quelque peu découragé par les critiques qui suivent les manifestations.

Alors réveillons nous, laissons de côté certaines querelles et travaillons ensemble. L'avenir de notre village en dépend. Ne le laissons pas mourir davantage.

Peut-être pourrions nous prendre exemple sur la **J.J.S.R. (Jeunesse Sportive Saint Révérien)** qui a su doubler son effectif et qui obtient en ce début de campagne des résultats presque inattendus.. Aussi j'adresse à ses dirigeants mes encouragements, mais aussi remerciements et félicitations.

J'adresse également mes remerciements aux autres associations, ainsi qu'à toutes les bonnes volontés qui d'après leurs possibilités s'efforcent de maintenir un peu de vie à notre village.

Et à vous tous habitants de Saint Révérien, je vous souhaite

un bon Noël

une bonne et heureuse année

2006

Paul NANDROT



INFORMATIONS GENERALES

Ouverture de la Mairie

Lundi 14h/18h
Mercredi 08h/12h
Vendredi 17h/19h

☎ : 03.86.29.63.28
Fax : 03.86.29.08.79



Rappel des Commissions

Maire : Paul Nandrot
1^{er} Adjoint : Brigitte Maupou
2^{ème} Adjoint : Gérard Thionnet

FINANCES :

G. Dagonneau - G. Fornas - P. Labonde - L. Van Parys

TRAVAUX :

G. Dagonneau - R. Dagonneau - Ph. Le bras - J. Save

CHEMINS / CIMETIERE :

P. Labonde - Ph. Le Bras – G Fornas

BOIS :

R. Dagonneau - Ph. Le Bras - J. Save – G. Thionnet

FLEURISSEMENT :

R. Dagonneau - G. Fornas - D.Pouvesle - L.Van Parys

FETES & CEREMONIES :

D.Pouvesle - J. Save – G. Thionnet - L. Van Parys

S.I.A.E.P. :

G. Dagonneau - G. Fornas

SIEN :

Ph. Le Bras - G. Thionnet

COLLEGE DE ST- SAULGE :

D. Pouvesle - J. Save

S.I.V.O.M. :

G. Dagonneau - L. Van Parys

S.I.V.S/ BEUVRON :

B. Maupou - P. Nandrot

COMMUNAUTE de COMMUNES

Titulaires : P. Nandrot - G. Thionnet
Suppléants : B. Maupou - L. Van Parys

Budget 2005

Budget primitif : 184 966 E

⇒ Budget de fonctionnement : 133 489 E

⇒ Budget d'investissement 51 477 E

Voir détail budget de fonctionnement page 5

Conciliation de Justice

Mme Denise Pointud-Deiraz

Sur rendez-vous :

mairie de **Saint-Révérien**

(renseignement au 03 86 29 64 00)

Le groupe de conciliateurs de la Nièvre communiqué :

Il est rappelé que dans les litiges entre particuliers les conciliateurs de Justice qui dépendent de la Cour d'Appel de Bourges, sont habilités à délivrer des constats-d'accord tenant lieu de jugements définitifs qui ne sont pas susceptibles d'appel.

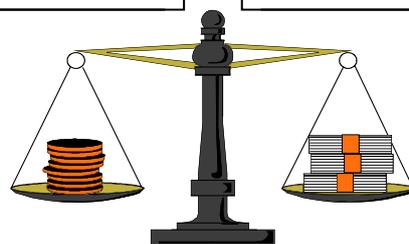
Aperçu des grandes lignes du budget

DEPENSES

RECETTES

Bois (coupe, débardage)	5 600
Bois (frais de garderie)	
Bâtiments Communaux (couverture - véranda - Ecole)	2 300
Divers (réceptions - eau - EDF - téléphone - fournitures -	13 970
Traitements + cotisations du personnel	29 000
Indemnités + cotisation des élus	9 400
Cotisations :	
Entretien éclairage public	1 880
Chantier d'insertion	1 040
Syndicat Aménagement du Beuvron	4 000
S.D.I.S. (Pompiers)	9 340
Ecole (regroupement)	15 840
C.E.G. St Saulge	3 080
Ecole Corbigny	620
Communauté Communes	2 370
Subv. à diverses Associations	4 730
Emprunts (capital + intérêts)	9 450
Acquisition informatique + logiciels	3 970
Eclairage public route de Brinon	10 650

Divers remboursements	4 100
Hall d'entrée (subvention)	4 150
Eclairage Rte de Brinon (subvention SIEEN)	4 940
Subvention DGE	3 420
Location Immeubles	14 200
Vente bois de chauffage	2 300
Vente coupe bois parcelle 26 (réserve)	12 500
Dotations	44 000
Contributions directes :	
T. habitation	12 234
T. Foncière - bâti	8 234
T. Foncière - non bâti	15 504
T. Professionnelle	449
Allocations compensatrices	3 209
	39 630



VIE COMMUNALE

LA POSTE



Point poste ouvert au Restaurant "Le Chali"

Vous pouvez acheter :

Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrées (par lots), colis pré-affranchis.

Déposer votre envoi postal déjà affranchi.

Retirer vos lettres recommandées ou vos colis.

Effectuer des retraits en espèces (pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités) (retraits limités à 100 Euros par périodes de 7 jours consécutifs et par compte)

Fermeture : le lundi et mardi

ECOLE

A B C

Notre institutrice :

Mademoiselle **Nathalie Vesin**



Nombre d'élèves : 14

Classes assurées

- ⇒ CE1
- ⇒ CE2

LECTURE

A la mairie, une bibliothèque (*Bibliobus*)

Est à la disposition des personnes intéressées.

S'adresser à :

Mmes Brigitte Maupou ou Annie Labonde
aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

A Brinon : une bibliothèque est ouverte (*à côté de la perception*) à votre disposition tous les :

mercredi après midi
vendredi après midi
dimanche matin

COMITE DES FETES



2005

Pour moi, année de réflexions et de décision, suite à plusieurs événements lors des dernières manifestations, après plusieurs discussions au sein des membres de l'association, suite à de grosses déceptions, manque de motivations des uns et des autres de la part également des habitants, pourquoi réaliser des fêtes qui n'intéressent personne ? puisque de moins en moins d'entre vous êtes présents lors de celles-ci. Ensuite vous dites « *il n'y a jamais rien dans le pays* ».

Je suis désolée ! mais ce n'est pas en restant chez soi ou en allant ailleurs que l'on fait vivre son village.

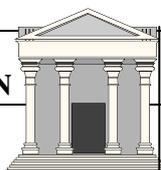
Aussi je baisse les bras, j'ai décidé d'arrêter la présidence du Comité des Fêtes de Saint Révérien après 27 ans à la tête de cette association, il est temps de laisser la place à d'autres qui auront un regard neuf sur l'avenir.

Je remercie tous les membres de cette association qui pendant des années ont contribué au bon déroulement de ces manifestations, que de bons souvenirs et de rigolades, merci également à la municipalité pour son soutien en toutes occasions ainsi qu'à nos fidèles participants.

Je pars sans regret, mais le Comité des Fêtes ne s'arrête pas pour autant, un nouveau bureau sera formé, l'équipe est toujours là et je souhaite longue vie à celui-ci.

Bonne Fêtes de fin d'année à tous

Dominique Pouvesle



Présidente : Denise Pointud-Detraz

Le 28 mai à eu lieu l'**inauguration** du petit bâtiment de la **Fontaine Sacrée**, après sa restauration par l'association.

Sa présentation à la commune et aux autorités conviées, a pu être réalisée grâce à tous ceux et celles que je tiens à remercier ici ; organisateurs et leurs aides figurants ou non figurants, venus de Saint Révérien et des environs et tous ceux qui ont spontanément participé.

La remise en état de cette fontaine et de ses abords a pu être menée à bien grâce à :

- Monsieur le député Christian Paul
- La D.R.A.C. de Bourgogne
- Les apports des dons de nos adhérents
- La fondation du patrimoine qui nous a permis de terminer les travaux grâce à sa générosité.

Bonne année à tous Denise Pointud-Detraz

CLUB DE L'AMITIE

Présidente : Gisèle Burin

☎ : 03.86.29.63.25



☛ *Tous les mois de janvier, les cotisations sont payées à la Fédération des amis de la Nièvre.*

Les réunions du Club se tiennent **le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois** dans la salle des fêtes (Mairie), de

14h30 à 18h30

Les jeux :

Belote - scrabble - petits chevaux - dominos



Vers 16h30 : goûter (Gâteau, café, thé)

Différentes manifestations de dégustation :

- * Fin décembre : bûche de Noël
- * Epiphanie : galette des rois, cidre bouché
- * Mi-carême : Crêpes
- * Courant mars (date à définir) : La tarte aux pruneaux

Fête de Saint-Révérien (dernier week-end de juillet)
Tenue du stand du Club.

Novembre :
Repas de fin d'année.

Venez nous rejoindre
nous serions heureux de vous accueillir

Bonne année à tous Gisèle Burin

LE CULTE

M. le Curé Hilary Grégory

Presbytère
15, rue Emile Régnauld
58190 Tannay



☎ : 03.86.29.82.29

Fax : 03 .86.29.35.82

E-mail de la Paroisse : paroisse.de.tannay@wanadoo.fr

LE MOT DU PERE HILARY

Dieu se fait homme, je vous propose de réfléchir sur ces réponses que les Tamouls Sri-Lankais donnent à « **celui qui cherche à accomplir pleinement sa vie d'homme en toute dignité** » :

- . Que doit-on respecter en premier ? **Ses parents**
- . Quel jour est le plus important ? **Aujourd'hui**
- . Quelle démarche a le plus de valeur ? **Le pardon**
- . Quelle qualité est la plus désirable ? **L'humilité**
- . Quel sentiment est le plus exécrationnel ? **La haine**
- . Quel est le plus répandu des besoins ? **La confiance**
- . Quelle est la maladie la plus dangereuse ? **L'avarice**
- . Quelle parole est la plus dure ? **Le reproche**
- . Quelle réaction est la plus basse ? **La jalousie**
- . Quelle nouvelle est la moins crédible ? **La rumeur**
- . Quelle tendance comporte le plus de risques ? **Le bavardage**
- . Quelle tentation doit-on absolument rejeter ? **La trahison**
- . Quel geste doit être le plus spontané ? **L'entraide**

- . Quelle attitude doit-on le plus éviter ? **La paresse**
- . Quel est le meilleur moyen pour progresser ? **Le travail**
- et pour finir, **une quête spirituelle :**
 - . ce qui ne peut diviser : **l'amitié**
 - . ce qui ne doit jamais être oublié : **la gratitude**
 - . **ce qui doit toujours nous guider**
l'espérance...



Père Hilary

Correspondantes à Saint-Révérien :

- ⇒ Melle Geneviève Bourbon ☎ : 03.86.29.63.75
- ⇒ Mme Jacqueline Fornas ☎ : 03 86 29 64 42

NOEL 2005
Veillée de Noël

Samedi 24 décembre à 21h



Avec une crèche VIVANTE

Eglise (romane du XIIème) ouverte tous les jours de
09h00 à 19h00

Entretien de l'église (nettoyage, fleurissement ...) :
Mlle Geneviève Bourbon – Mme Jacqueline Fornas -
Mme Jane Gancel

Catéchisme
Mme Jacqueline Fornas 2^{me} année
☎ 03 86 29 64 42

Organisations des chants (harmonium...)
Mme Bernadette Verrier

Tous les mois paraît un journal :

le Messenger de l'amitié,

Lien inter paroissial entre Brinon, Tannay, Montceaux
le comte et Saint Révérien.

S'adresser au presbytère : ☎ 03.86.29.82.29

CHORALE DE SAINT REVERIEN

Une chorale à Saint Révérien !

On y pensait depuis longtemps, mais on n'y croyait pas.

C'est aujourd'hui « réalité »

Bernadette Verrier et son petit groupe, qui assurent depuis de très nombreuses années l'animation des cérémonies religieuses de la paroisse, ont relevé le défi et ils ont gagné. La chorale « **CANTICORUM** » est née.

Elle groupe une trentaine de choristes, hommes mais surtout femmes, qui se retrouvent régulièrement aux répétitions (*une ou deux fois par semaine*) dans une atmosphère fraternelle.

La chorale « **CANTICORUM** » participe à l'animation de nos villages, elle a donné 9 concerts au cours de l'année 2005 et obtenu de chaleureux applaudissements.

Nous lui souhaitons longue vie et de nouveaux succès.

Un choriste



LE SPORT

Jeunesse sportive de Saint Révérien



DIRIGEANTS

Président :	Michel Gibki
Vice-Président :	Michel Merle
Trésorière :	Denise Gibki
Trésorier adjoint	Bruno Verrier
Secrétaire :	Didier Gresle
Secrétaire adjoint :	Christophe Camuzat

33 licenciés seniors

8 licenciés poussins

La création d'une seconde équipe seniors au sein du club a été officialisée lors de l'assemblée générale de la JSSR ; Plus de 30 joueurs sont annoncés pour la prochaine saison et cette équipe B pourra donc se mettre en place. Un entraîneur supplémentaire

M. Jean Michel Marchand,

originaire de Coux, (*sur la commune de Moraches*), devrait dès le mois d'août, assurer des séances d'entraînement.

L'ambiance au sein du club reste des meilleures, cultivée par les manifestations extra sportives organisées pendant l'année (*pétanque, journée pêche, concours de belote, etc...*)

Le 19 novembre, le concours de belote a rencontré un succès populaire, puisqu'il y a eu 20 jeux.

Le 10 décembre, la soirée choucroute a permis de réunir joueurs, dirigeants et amis de la jeunesse sportive de Saint Révérien à la salle des fêtes de Neuilly. 60 personnes y ont participé dans une ambiance cordiale.

La saison 2005/2006 s'annonce très motivante, avec le lancement d'une équipe poussins et débutants ouverte à tous les enfants, nés entre 1996 et 2000. Le projet doit se mettre en place en septembre et les parents peuvent s'adresser aux responsables pour inscrire leur jeune sportif. Dans tous les cas, les parents seront sensibilisés pour s'impliquer dans le suivi sportif des jeunes joueurs.

Le Président, ses dirigeants et ses joueurs

**vous souhaitez
une
bonne et heureuse année 2006**



CALENDRIER DES MATCHES DE LA J.S. ST REVERIEN SAISON 2006

3^{ème} Division : POULE A

4^{ème} Division : POULE A

29/01/06	15h00	POUGUES (B) - JSSR (A)	-----		
05/02/06	15h00	JSSR (A) - CORBIGNY (B)	05/02/06	15h00	VARZY (B) - JSSR (B)
19/02/06	15h00	LA CHARITE (C) - JSSR (A)	19/02/06	15h00	JSSR (B) - DONZY
26/02/06	15h00	JSSR (A) - CLAMECY (C)	26/02/06	15h00	EUROMOTEURS (B) - JSSR (B)
-----	-----		05/03/06	15h00	JSSR (B) - CE IMPHY
19/03/06	15h00	CHAULGNES (C) - JSSR (A)	19/03/06	15h00	ENTRAINS - JSSR (B)
26/03/06	13h00	GARCHIZY PORT (B) - JSSR (A)	-----	-----	
-----	-----		02/04/06	15h00	BRASSY (B) - JSSR (B)
09/04/06	13h00	PREMERY (B) - JSSR (A)	09/04/06	15h00	JSSR (B) - CHATEAUNEUF
23/04/06	10h00	GARCHIZY (C) - JSSR (A)	-----	-----	
-----	-----		30/04/06	15h00	GAZELEC NEVERS - JSSR (B)
07/05/06	15h00	JSSR (A) - BRASSY (A)	07/05/06	13h00	JSSR (B) - ARQUIAN (B)
14/05/06	15h00	CHATEAUNEUF V.D.B. (A) - JSSR (A)	-----	-----	

Les horaires sont indiqués SOUS RESERVES de modifications pouvant intervenir en cours de saison.

Consulter le Journal du Centre



LA CHASSE



Association créée en 1994

Président : Nicolas Dhé
 Vice-président : Claude Dubas
 Secrétaire : Xavier Béranger
 Trésorier : Patrick Hérouard

La chasse au bois, sur la commune de Saint Révérien, est inscrite à l'office des forêts.

Cette association loue, 110 hectares dont 10 en réserve : repris par une demande, auprès des chasseurs, en actions.

Location : 381.12 euros par an
 22 actionnaires officiels, commune et extérieurs

(augmentation significative du nombre d'actionnaires par rapport aux années précédentes)

Tableau de chasse :

5 chevreuils ; 5 sangliers par an (*gérés par l'Office des Forêts et la fédération des chasseurs de la Nièvre*), 5 renards.

2 attributions (*sangliers seulement*)

1 à l'ouverture (septembre),
 la 2^{ème} courant décembre en fonction du cheptel existant sur le territoire et en fonction du tableau réalisé.

Bracelets payants à retirer à la Fédération.

• Plaine libre à tous les chasseurs de Saint Révérien.

Les parties de chasse
samedi – dimanche – jours fériés :
pour le gros gibier
 6 chasseurs minimum.
 15 battues l'année.

• Repas de fin d'année
 courant mars/avril (à définir)

Joyeux Noël
Bonne année

Nicolas Dhé



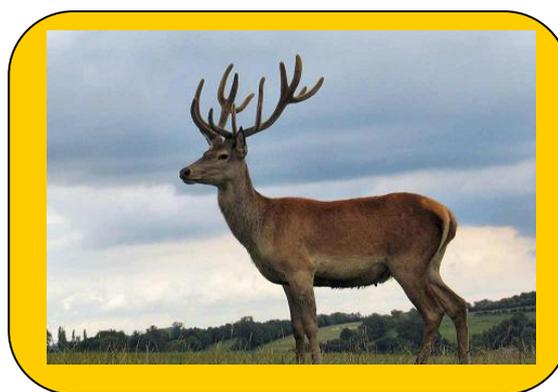
Permis de Chasse

S'adresser

Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre

1, rue de l'Île Saint Charles
 BP 724
 58007 NEVERS CEDEX

☎ 03 86 36 93 16 - FAX : 03 86 57 10 97



Scène de chasse – Tapissérie du XVème



Les années se suivent et se ressemblent :

Le CPI est intervenu à **43 reprises** cette année, dont **13 sur notre commune**.

L'**effectif** est toujours de **12 personnes** malgré l'incorporation de Marianne Save au mois d'avril, Jean Roumy étant parti à la retraite depuis le mois dernier.

Le personnel se renouvelle, se rajeuni et continue son travail de formation.

Alexandrine Freguin a été nommée
Sapeur 1^{ère} classe

Robert Maupou et Didier Save ont été promus
Caporaux-chefs

Jean Roumy a reçu la **médaille d'Argent**
pour 15 années de service

Joël Save a reçu la **médaille de Vermeil**
pour 25 années de service.

Nos quatre anciens :

Léon Caquet,
Gilbert Dagonneau,
Guy Fornas
Gérard Thionnet

recevront le 17 décembre l'insigne d'Anciens Sapeurs Pompiers.

Les personnels du Centre vous souhaitent à toutes et à tous

Joyeux Noël

Thierry Legras et Bernadette Belon ont à nouveau gagné le concours d'illuminations des maisons, en fin d'année 2004.

(Concours organisé par les pompiers de St Révérien)

Benoît Save a encore remporté le concours de pêche.

MERCI

**de votre présence à nos jeux du 14 juillet
et votre accueil lors du passage de nos calendriers.**

L'Amicale du CPI vous souhaite ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

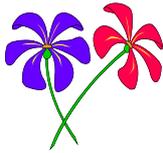


Bonne année

Le Responsable
Joël Save

➔ Location de la salle des fêtes :

Vin d'honneur	200F	€ 30,49
Soir uniquement	450F	€ 68,60
Journée complète	600F	€ 91,47
Chauffage	100F	€ 15,24



s'adresser à la Mairie.

Vous avez besoin de **matériel** (*assiettes, verres, etc...*) ?
Pour la location, contacter le :

« Comité des Fêtes » : *Dominique Pouvesle*

➔ Colis de Noël



La distribution du colis de Noël (*à nos anciens*), offert par la commune avec la participation du Comité des Fêtes, sera effectuée deuxième quinzaine de décembre.

➔ Fleurissement :



Le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne a décerné des récompenses à :

La Commune

3^{ème} de sa catégorie (*au nombre d'habitants*)

Particuliers : (*ordre alphabétique*)

Mme Andrée Bonnot
Mme Paulette Dhé
Mme Loiseau
M. Bernard Pessin
Mme Marie Thérèse Roumy

Le Comité Départemental de fleurissement

a décerné des récompenses à :

La Commune : 11^{ème} de sa catégorie

Particuliers : (*ordre alphabétique*)

Mme Paulette Dhé
M. Robert Deschaintres

Bravo à tous



ORDURES MENAGERES

Encombrants

Un seul ramassage au printemps 2006, la date vous sera communiquée dès connaissance.

RAPPEL

Vous disposez au SIVOM de Corbigny, (*à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay*), d'une déchèterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (*triés par catégories*)

Horaires d'ouverture : du **mardi au samedi**
du 1^{er} octobre au 31 mars 9h-12h / 13h30-17h
du 1^{er} avril au 31 septembre 9h-12h / 13h30-18h

Pour tous renseignements, appeler le

SIVOM : ☎ 03 86 20 18 33



Une bonne action,

vous disposez également de plusieurs organismes et associations qui se chargent de récupérer des objets divers, jouets, vaisselle, livres, meubles, vêtements (*en bon état*) pour les redistribuer aux foyers en difficulté,

RESTOS DU COEUR

6bis, rue Paul Bert
58000 Nevers
☎ 03 86 71 66 66

COMPAGNONS D'EMAÛS

Domaine de la Folie
58470 Magny Cours
☎ 03 86 21 22 13

SECOURS POPULAIRE

63, rue Faidherbe
58000 Nevers
☎ 03 86 59 58 26

SECOURS CATHOLIQUE

22, rue de la Cathédrale
58000 Nevers
☎ 03 86 71 98 40

"RELAIS FRINGUES"

23, rue du petit Mousse
58000 Nevers
☎ 03 86 59 53 40

CROIX ROUGE FRANÇAISE

6, rue Jean Desveaux
58000 Nevers
☎ 03 86 61 39 79

Certains se déplacent pour les gros objets ou grandes quantités.

==--==--==--==

Fourrière Départementale

En cette période de chasse, nous vous rappelons le fonctionnement actuel de la fourrière Départementale, les démarches à effectuer si vous trouvez un animal domestique errant, celles s'appliquant dans le cas d'un animal sauvage et afin les obligations des propriétaires concernés.



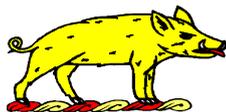
ANIMAL DOMESTIQUE



Ils doivent être rapidement identifiables : tatouage (*obligatoire depuis 1989*), collier comportant plaque d'identité et le nom du propriétaire.

Si l'**animal est identifié**, il est rendu à son propriétaire sur présentation du livret de l'animal (*attention aux chiens volés*), sous réserve que ce dernier s'acquitte des frais de prise en charge.

Si l'**animal n'est pas identifié** après le délai légal de 10 jours, un animal «viable» est vacciné, tatoué, stérilisé. Il est remis au refus qui en dispose pour l'adoption. Si il est trop vieux, malade, accidenté ou dangereux, il sera euthanasié.



ANIMAL SAUVAGE



Contactez l'Office National de la Chasse, la Direction Départementale des Services Vétérinaires, la gendarmerie ou la mairie.

Le refuge et/ou le cabinet vétérinaire local n'interviennent qu'en urgence et uniquement si la bête est blessée. **En aucun cas vous ne pouvez vous l'approprier.**

Fourrière Départementale :

☎ 03 86 58 41 44

Office National de la Chasse et de la Faune

☎ 03 86 90 10 45

Direction Départementale des Services Vétérinaires

☎ 03 86 71 52 01

Refuge de Thiernay - 58160 La Fermeté
Ouvert de 9h15 à 11h30 et de 14h15 à 17h30

Fermé les mardis, dimanches et jours fériés



IDENTIFICATION OVINS/BOVINS

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIEVRE
rappelle

Tous les détenteurs d'au moins un ovin ou un caprin

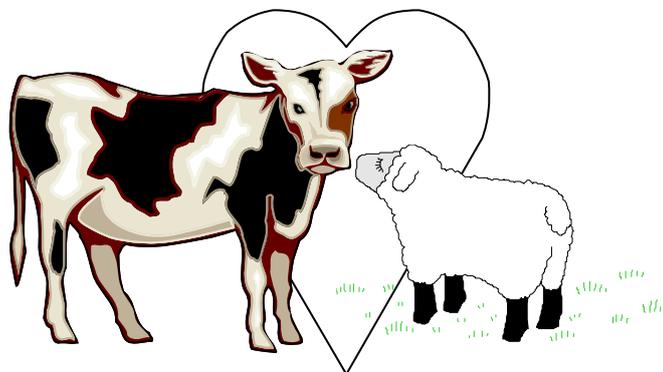
sont dans l'obligation de se déclarer auprès de

L'ETABLISSEMENT DEPARTEMENTAL D'ELEVAGE DE LA NIEVRE

Cet organisme vous attribuera un « un indicatif de marquage » et vous donnera toutes les informations concernant l'identification de vos animaux.

Si vous avez déjà commandé des boucles ovines ou caprines à l'**E.D.E.**, vous êtes recensés dans leurs fichiers, sinon faites-le sans tarder.

***EDE** – Etablissement Départemental d'Elevage de la Nièvre : ☎ 03 86 93 40 40



RECENSEMENT

TOUTE LA POPULATION VIVANT A SAINT REVERIEN SERA
RECENSEE DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2006

Depuis 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 8 ou 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

« ...Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Aussi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (*écoles, etc...*)

Les communes de moins de 10.000 habitants, comme Saint Révérien, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en 5 groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un des groupes procède au recensement de leur population. Au bout de 5 ans, toutes les communes de moins de 10.000 habitants auront été recensées et 100% de leur population prise en compte.

A partir de janvier 2006, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage, qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner ou les déposer directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Notre agent recenseur
Mme CHRISTIANE POUVESLE



L'Hiver arrive

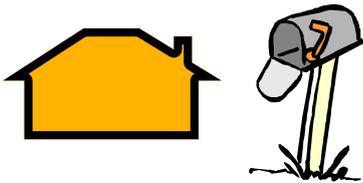


Nous vous invitons, à prendre le plus grand soin de vos compteurs d'eau.

Un compteur non protégé peut être détérioré. Les frais sont à la charge du propriétaire s'il n'a pas fait le nécessaire.



Cela est arrivé en l'an 2005



Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.

bienvenue

à
Saint Révérien

Mme Chastang
M. et Mme Garberoglio
Mme Pellé
M. et Mme Pichonnat

Vous ne figurez pas sur cette liste ?

Nous serions heureux de faire votre connaissance.
Venez nous rencontrer à la mairie.

Ils nous ont quittés



Janvier	Marie Madeleine Pussin Claude François
Mars	Marie Louise Gauthier
Mai	Renée Marteau
Juillet	Bernadette de Beer
Novembre	Gaston Berrier

DECEDES A L'EXTERIEUR ET INHUMES DANS LA COMMUNE

Jailly en mars : Rolande Labonde née Beaume

Ste Geneviève des Bois en juin : Lucie Fayard
(ancienne propriétaire de Feuilles)

Imphy en novembre : Maurice Panier

Nous pensons à eux.



Carnet rose

Félicitations aux heureux parents de :

Jade Boulineau	16 février 2005
Léa Dhé	17 avril 2005
Natacha Peiffer	30 mai 2005

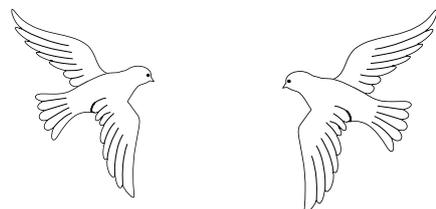
Bienvenue à toutes



MARIAGE

Bernadette & Florent
08 mars 2005

Bernadette Imm et Florent de Beer

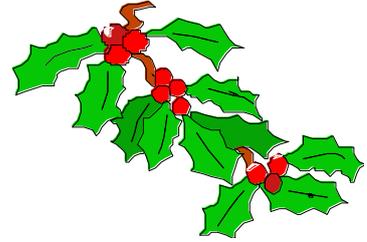




Josselin Boulineau

LE CHALI Restaurant - Bar

58420 Saint Révérien
☎ 03 86 29 08 10



La surprise du Chef
pour la fin d'année Josselin Boulineau nous offre une de ses recettes



La Galette des Rois



Ingrédients

2 Rouleaux de Pâte Feuilletée
1 Santon ou Fève

Crème d'amandes

100 gr de Beurre Pommade
100 gr de Sucre Semoule
3 Jaunes d'œufs
100 gr Poudre d'amandes
3 cl de Rhum

1 /4 de litre de Crème Pâtissière

1. **Crème d'amande**

Au batteur, travailler le beurre pommade avec le sucre, ajouter ensuite les jaunes d'œufs, puis la poudre d'amande et le rhum

2. Mettre le premier feuilletage sur une plaque, dorer le pourtour au jaune d'œuf (3 à 4 cm)
3. Mélanger la crème pâtissière à la crème d'amande, étaler le mélange sur le premier feuilletage vers le milieu, y mettre le santon au bord de la pâte. Recouvrir avec le 2ème feuilletage, souder les bords et appuyer légèrement sur le centre pour étaler la crème.
4. Reposer une demi-heure au frigo
5. Raffermer la forme ronde en coupant les excédents de pâte, chiqueter le pourtour avec le dos du couteau, dorer la surface, rayer le dessus en forme de rosace (attention : sans percer la pâte)
6. Mettre dans four chaud (250° c ~ thermostat 8-9) pendant 10min pour que la pâte se développe, et cuire pendant 20 min (thermostat 6-7 ~ 200° c)
7. Saupoudrer de sucre glace 5 min avant la fin de la cuisson pour glacer la galette. (Facultatif)

Le chef et toute l'équipe du Chali

Vous souhaitent un

PS : Obtention du CAP-BEP Cuisine de Mr Fabien Dulieu .

Bon appétit
et de
Joyeuses Fêtes

Nos commerces & Artisans

MANU DECO

MENUISERIE - EBENISTERIE

M. Dominguez

58420 Sancenay

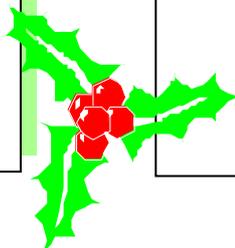
☎ 03 86 29 07 55

Plâtrerie - Peinture

Jean Paul Maupou

58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 01 40



joyeux Noël

Maçonnerie - Couverture - Carrelage

Robert Maupou

58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 68 13

Plomberie - Chauffage - Electricité

Jean Pierre Pichot

58420 Saint Révérien

☎ 03 86 29 66 48

Villa des prés

Dans un cadre superbe, gîtes et belles chambres d'hôte lumineuses, avec petit déjeuner et vue sur le Morvan...

Florent de Beer

☎ 03 86 29 04 57 Fax : 03 86 29 65 22

e-mail : www.contact@villa-des-pres.com

(Fermé en hiver)

Boulangerie/Pâtisserie

Vous trouverez votre pain quotidien et d'excellentes pâtisseries chez M & Mme Vellerot

Egalement de l'épicerie, fruits et légumes, etc...

Jour de fermeture : lundi

Bonne année



Saint révérien

28 mai 2005

INAUGURATIONS

La Fontaine Sacrée



Association

"Présence Saint Révérien"

10h

En présence de

Francis Deniau - évêque de Nevers,
Didier Bouleau - Sénateur et maire de Nevers
Christian Paul - Député
Paul Nandrot - Maire

organisée par Denise Pointud Detraz, présidente de l'association « **Présence Saint Révérien** », La « **Fontaine Sacrée** » a été réhabilitée en présence d'un grand nombre d'habitants de la commune.

Un spectacle historique en costumes, fut interprété par de nombreux bénévoles, retraçant la légende de Révérianus l'évêque itinérant, présenté par André Bernardon.

Une cérémonie des plus vivantes, interprétée devant un auditoire attentif jusqu'au dévoilement de la restauration du bâtiment.

La Commune

11h30

Francis Deniau - évêque de Nevers,
Didier Bouleau - Sénateur et maire de Nevers
Christian Paul - Député
Gérard Colomine - Conseiller Général
Paul Nandrot - Maire
Christophe Voro - Directeur des Sites Clunisiens

Ont dévoilé la plaque officielle d'appartenance aux **Sites Clunisiens de France** pour notre belle église.

(plaque offerte par L. Van Parys représentante communale des Sites Clunisiens)

Le tout clos, en fin de matinée, par un vin d'honneur offert par la mairie aux



Site Clunisien



REMERCIEMENTS à MM. Niels Kleinjan et Christian Denat pour les prises de vues

Origine de la Crèche

Dans l'évangile de Luc, l'endroit où est déposé Jésus à sa naissance est désigné par le mot de mangeoire, qui se dit "**cripia**" en latin, d'où est issu le mot "**crèche**". Par extension, la crèche s'apparente à l'étable toute entière. Il semble que la naissance de Jésus ait eu lieu dans une grotte aménagée en étable, comme il en existait beaucoup en Palestine à cette époque

Dès le **IIIe siècle**, les chrétiens vénèrent une crèche dans une grotte de Bethléem, supposée être le véritable lieu témoin de la Nativité.

Au **Moyen Age**, les pièces de théâtres et les représentations scéniques étaient très appréciées en Europe. Elles étaient en général assez crues, animées et équivoques. Les débordements qui les entouraient étaient incontrôlables. Leur contenu, symbolique, puisait souvent dans les traditions et les rites païens.

Au lieu d'interdire ces pratiques païennes, l'Eglise tenta de leur opposer des pièces et tableaux vivants qui avaient pour thème principal la naissance du Sauveur selon les données des Evangiles de Matthieu et de Luc.

Ces pièces étaient jouées au cours de la célébration liturgiques pour la rendre plus présente aux yeux des fidèles et attiser la foi.

Les premières crèches, ressemblant à celles que nous connaissons, font leur apparition dans les églises **au XVIe siècle**.

Conscient du pouvoir de ces compositions, les Jésuites réalisent des crèches d'église, notamment à Prague en 1562, qui figurent parmi les plus anciennes connues.

Progressivement les crèches entrent dans les maisons. Elles sont d'abord constituées de petites figurines de verre filé de Nevers, de porcelaine, de cire, de mie de pain ou de bois sculpté.

Crèche provençale



En France, l'interdiction faite pendant la **Révolution** de présenter en public des scènes religieuses, favorise le développement des crèches domestiques et le commerce des petits personnages parmi lesquels des bergères aux joues roses en costume du XVIIIe siècle.

Puis au fur et à mesure, les crèches s'inspirent de la vie locale. Dans un style naïf, les artisans évoquent des personnages typiques de la région ou du village ou des défunts de la famille.

A partir du XIXe siècle, la **crèche provençale** devient la plus populaire. Elle finit par représenter tous les métiers de l'époque en costume local des années 1820 à 1850.

Ces petits santons rappelle la simplicité originelle de la grotte de Bethléem.

Le nom des **santons** vient du provençal "**santoun**" qui signifie "**petit saint**".

Les personnages étaient alors façonnés avec de la mie de pain séchée, puis peints à l'huile et au vernis.

Depuis le début du XIXe siècle, les santonniers se transmettent de père en fils leur art populaire dans le respect des traditions.

Le matériau utilisé est l'argile locale de Marseille ou d'Aubagne, de couleur rouge.

Le plastique, le plomb ou le plâtre sont proscrits.

Marseille est capitale santonnaire depuis 1803.

La tradition des crèches s'est développée dans le monde entier : crèche africaine en bois, asiatiques avec un petit Jésus aux yeux bridés, certaines sont même en argent en Roumanie.

En Amérique Latine, on compte autant de crèche que de village. Elles sont en bois, en terre cuite, en pâte à sel ou même en sucre

Les crèches baroques



Au XVIIe siècle, les crèches quittent les églises pour décorer les fastueuses demeures aristocratiques de style baroque.

Dans ce domaine les crèches produites à Naples restent un modèle du genre.

Elles sont riches, élégantes et sont très demandées dans toute l'Europe au XVIIIe jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Les crèches napolitaines

Le raffinement atteint son apogée avec les crèches napolitaines dans lesquels tous les personnages sont richement ornés.

C'est en Italie, entre le XVe et le XVIe siècle, qu'apparaissent les premières crèches au sens moderne du terme. Leurs personnages sont des statues colorées, parfois même atteignant la taille humaine.

C'est la ville de Naples qui se distingue par ses crèches : à plusieurs niveaux avec une grande diversité de personnages.

Les personnages sont faits d'étoffe armé de fil de fer puis revêtus de riches étoffes. Les visages sont en terre cuite peintes, les yeux en verre.

Où, quand, comment installer sa crèche ?

Il est d'usage d'installer sa crèche le 1er dimanche de l'Avent ou pour la Saint Nicolas ou pour le dernier dimanche avant Noël.

Il faut lui trouver une place de choix dans la maison, puis aménager un décor qui la mette en valeur.

Adossée au mur, quelques bûches de bois, de grosses pommes de pin, de la mousse, de la paille, des cailloux blancs ramassés à la plage, composent un décor naturel. De la terre de bruyère, une ardoise peuvent composer le toit de la crèche.

On peut aussi réaliser un petit mas provençal ou une grotte en papier rocher avec au sommet un ange et une étoile.

La crèche restera dans nos maisons jusqu'au 2 février, date de la présentation de Jésus au Temple.

Entre temps, les Rois mages sont arrivés le 6 janvier, jour de l'Epiphanie.



Chant de Noël bourguignon

Lavou qu'tu cours donc si vite, Pierrot sans chapeau
Courre, courre itou Nanette, quitte ton troupeau
Quitte ton troupeau, Nanette, quitte ton troupeau
Laisse ici dormir tes ouailles au milieu des prés
Et viens voir une merveille que j'te vas conter
- Le sauveur que Dieu nous baille est né cette nuit
Il est né dedans la paille, dans un vieux lambeau (bis)
Il y avait une troup'd'anges qui volaient dans l'temps
Ils entonnaient des louanges et de jolis chants (bis)
- Pierrot avait un p'tit lièvre qu'il avait nourri
Jacquot une mère chèvre, Toinot un cabri (bis)
Jean un fromage à la crème qui n'était pas cré
Les autres en ont fait de même et moi à peu près (bis)
- Quitte ton troupeau, Nanette, quitte ton troupeau
Noël, Noël, Noël, Noël !



*Vous avez des suggestions, vous aimeriez avoir d'autres informations, en faire paraître, etc.....
Contactez-moi : Liliane Van Parys – Saint Révérien - 03 86 29 66 78*